21E11NO
(21E11-200-0201)

Carte écoforestière

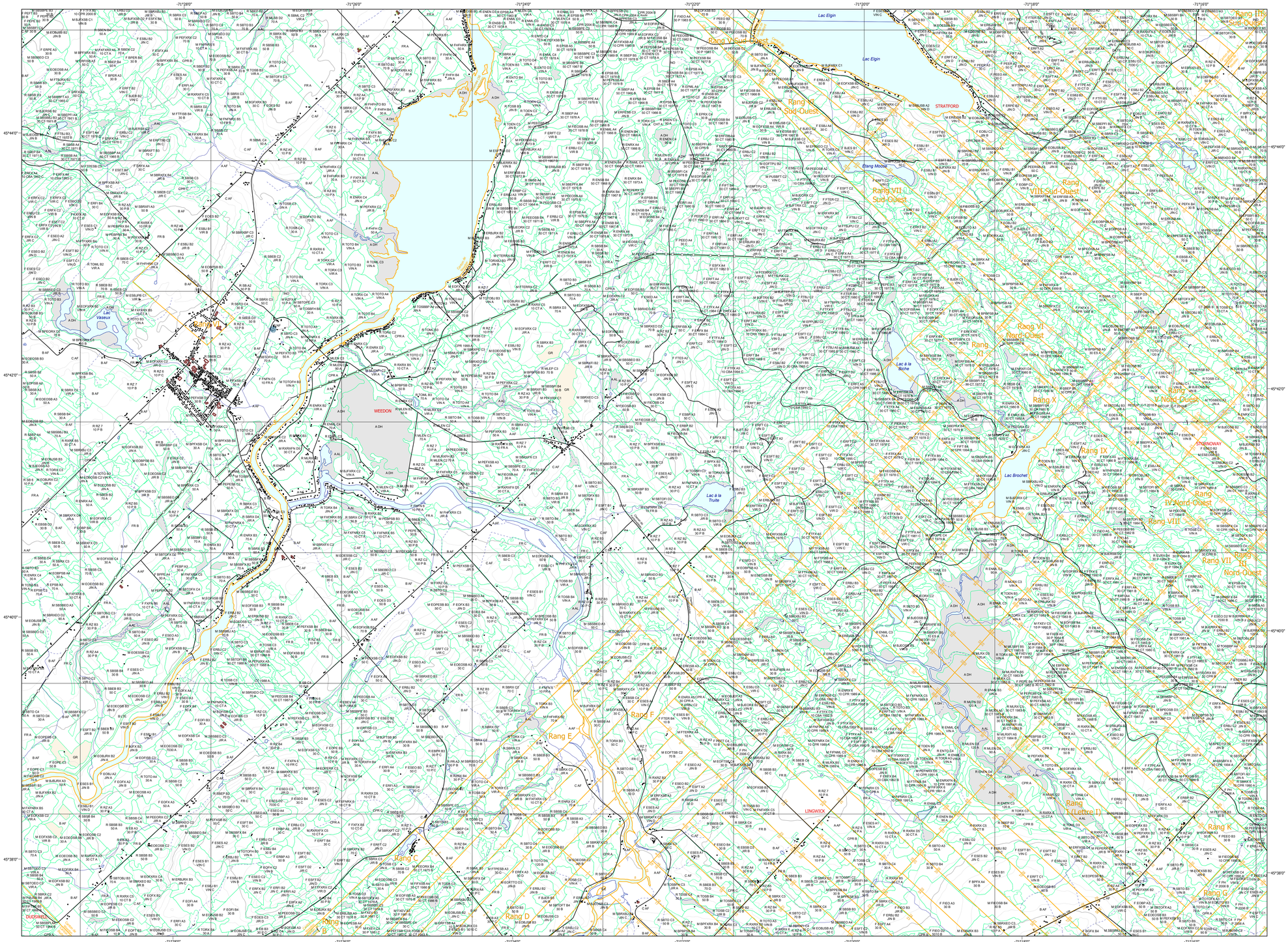

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 3[1]	X			
SBSB	Groupement d'essence 4[2]	X			
I	Indice densité	X	X		
S	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
T8	Année d'intervention d'origine	X	X		
JIN	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
S8	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 3[3]	X		X	X
NF	Code de terrain 4[3]	X		X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 98 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.
F

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupant individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3[1]	CODE	ESSENCES FEUILLUS 3[1]
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
EB	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	FR	Frêne noir
PG	Pin gris	ER	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
R	Résineux indéterminés	FH	Feuillu hybride (3)
SB	Sapin Baumier	PE	Peuplier faux-tremble
C	Thuya occidental	PB	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4[2] et 5[3]	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4[2] et 5[3]	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4[2] et 5[3]
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OS	Orme d'Amérique
ML	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	PG	Peuplier à grandes dents
PU	Pruche de l'est	CR	Chêne rouge	PI	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CB	Chêne bicolore	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	EO	Érable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e et 5e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e et 5e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e et 5e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
	10 m et +	10m à 20m	10m à 15m	5m à 10m	4m à 5m	2m à 4m	2m et -
Classes de hauteur	1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité							
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD SD
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD SD
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD SD
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD SD
	E	Densité recouvrement haute					H7*
	I	Densité recouvrement inférieure					I7*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)	
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)				Jin-jr		
	Vieux inéquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)				Vin-Vir		
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10 30 50	30 50 70	50 70 90	70 90 120	90 120 150	120 150 -	
	10 30 50	30 50 70	50 70 90	70 90 120	90 120 150	120 150 -	
	10 30 50	30 50 70	50 70 90	70 90 120	90 120 150	120 150 -	
	70 10 10	70 10 10	90 10 10	120 10 10	120 10 10	- - -	
	30 30 30	50 30 30	70 30 30	90 30 30	120 30 30	- - -	
	50 50 50	70 50 50	90 50 50	120 50 50	- - -	- - -	
	10 10 10	10 10 10	10 10 10	10 10 10	- - -	- - -	

CODE — PERTURBATIONS D'ORIGINE

CHT	Chablis total
DT	Dépérissement total
ES	Épidémie grave
BR	Brûlis total
FR	Friche
VER	Verglas grave

CODE — INTERVENTIONS D'ORIGINE

CPR	Coupe avec protection de la régénération
CRG	Coupe avec réserve de semenciers
CBT	Coupe par bande finale
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CPI	Coupe partielle
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
ETR	Élimination des tiges résiduelles
ENS	Ensemencement
ENM	Ensemencement avec mini serres
P	Plantation
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients
PLB	Plantation de boutures
REA	Régénération d'une aire d'ébranchage
RIA	Régénération d'un site occupé
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement
BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
DP	Dépérissement partiel du feuillu
EL	Épidémie légère
VEP	Verglas partiel

CODE — INTERVENTIONS PARTIELLES

CON	Conversion de peuplement
CDL	Coupe à diamètre limite
DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
CAM	Coupe d'avenir
CA	Coupe d'amélioration
CD	Coupe d'assainissement
CJ	Coupe en damier
CJP	Coupe de jardinage
CJT	Coupe de jardinage par parquets
CEA	Coupe de jardinage avec trouées
CB	Coupe de préjardinage
CTR	Coupe par bandes
CP	Coupe par trouées
CPF	Coupe partielle
CPP	Coupe partielle et épidémie légère
CPR	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
DRM	Dégagement mécanique de la rég. Naturelle
DR	Éclaircie commerciale
EC	Éclaircie commerciale d'étalement
ECE	Éclaircie commerciale
EPC	Éclaircie précommerciale
ENR	Enrichissement
FER	Fertilisation
RBV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
RCL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebouts
RRB	Regarni avec boutures
RRN	Regarni avec plants utilisés à racines nues
RRR	Regarni de plants cultivés en récipients

CODE — PERTURBATIONS MOYENNES

ECL	Épidémie légère
VEP	Verglas partiel

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

21E11NO
(21E11-200-0201)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

21E13SE	21E14SO	21E14SE
21E12NE	21E11NO	21E11NE
21E12SE	21E11SO	21E11SE

Weedon-Centre

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 7
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2008	16° 30' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	71°22'31"O 45°41'15"N
Longitude d'origine (méridien central)	70° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	06/07/2020

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2007
Date de mise à jour provinciale	Juillet 2020
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec